

INSERTIONS.

Mise au concours.

Un concours est ouvert pour la fourniture, pendant l'année 1878, des articles ci-après désignés pour l'habillement des employés postaux :

Quantité. Mètres.	Largeur entre les lisères. Centimètres.	Poids par 20 mètres. Kilos.	Termes de livraison 1878.
5000 drap bleu mêlé pour tuniques	130	13—13 1/2	15 janvier.
400 satin gris-bleu pour pantalons	135	14 1/2—15	1 ^{er} mars.
4500 drap bleu-mêlé pour manteaux, <i>non</i> tondu.	130	15 1/2—16	1 ^{er} mai.
500 drap bleu-mêlé pour pantalons, tondu	135	15 1/2—16	1 ^{er} février.
100 écarlate	120		1 ^{er} »
1200 futaine grise	85		1 ^{er} mai.
1500 blouses en toile écrue			1 ^{er} mars.
500 grosses de boutons divers, sui- vant modèles			20 janvier.

Les échantillons concernant les articles susindiqués peuvent être visités ou demandés au bureau du matériel de la Direction générale des postes à Berne; par conséquent les offres mêmes ne devront pas être accompagnées d'échantillons.

Le Département soussigné se réserve le droit de concéder en bloc ou par fractions la fourniture des draps et des blouses, et, à cet effet, il se réglera d'après les prix qui lui auront été soumis.

Les soumissions doivent être adressées *affranchies*, cachetées et revêtues de la suscription: « *Offre pour fournitures d'habillements* », d'ici au 1^{er} juillet prochain, au Département soussigné.

Berne, le 30 mai 1877. [3].

*Le Chef du Département fédéral
des Postes et des Télégraphes :*

Welti.

Chemins de fer Jura-Berne-Lucerne.

Ensuite de l'ouverture à l'exploitation du tronçon Court-Moutier, la délivrance des billets du dimanche commencera le 3 juin 1877 sur la ligne Berne-Bienne-Porrentruy-Bâle, conformément au supplément d'annonce affiché dans toutes les gares du réseau.

Indépendamment de ces billets de dimanche, il sera encore délivré des billets circulaires valables pour plusieurs jours, savoir :

a. Bâle-Delémont-Bienne-Olten-Bâle	3 jours.
b. Bâle-Delémont-Bienne-Berne-Olten-Bâle	3 »
c. Bâle-Delémont-Bienne-Berne-Langnau-Lucerne-Olten-Bâle	5 »
d. Berne-Langnau-Lucerne-Olten-Berne	3 »

Ces billets sont vendus par les gares suivantes :

Ceux désignés sous a. Bâle, Delémont, Bienne.	
» » » b. Bâle, Delémont, Bienne, Berne.	
» » » c. Bâle, Delémont, Bienne, Berne, Langnau, Lucerne.	
» » » d. Berne, Langnau, Lucerne.	

Berne, le 1^{er} juin 1877. [1]

La Direction.

Chemins de fer suisses du Nord-Est.

Le 1^{er} juin entrera en vigueur une I^{re} annexe au tarif pour le service direct des voyageurs et des bagages entre les chemins de fer du Grand-duché de Bade et du Nord-Est suisse. Cette annexe est affichée à nos stations.

Zurich, le 28 mai 1877. [1]

*La Direction des chemins de fer
suisses du Nord-Est.*

Chemins de fer suisses du Nord-Est.

Le 15 juin prochain entrera en vigueur une XIX^e annexe au tarif suisse-austro-hongrois pour marchandises, du 1^{er} janvier 1875. Cette annexe contient : 1^o des additions à la classification des marchandises; 2^o une taxe spéciale pour céréales, de Budweis pour Romanshorn.

On peut se procurer gratis des exemplaires de cette annexe auprès de nos principales gares.

Zurich, le 29 mai 1877. [1]

*La Direction des chemins de fer
suisses du Nord-Est.*

Chemins de fer suisses du Nord-Est.

Les prix de *Vienne (gare de l'Ouest)* pour les stations de l'Alsace, indiqués dans le tarif céréales Austro-Hongrie-Alsace-Lorraine, du 10 octobre 1876, dont, par notre publication du 13 avril, nous annonçons la suppression au 31 mai 1877, demeurent applicables jusqu'à nouvel avis.

Zurich, le 4 juin 1877. [1]

*La Direction des chemins de fer
suisses du Nord-Est.*

Chemin de fer National Suisse.

Une nouvelle série de billets de plaisir, valables pour deux jours, pour le trajet de Winterthour-Etzweilen-Constance-(Singen)-Schaffhouse-Winterthour ou vice versa, sera mise en vigueur du 15 juin au 31 octobre prochain.

Ces billets seront vendus, au prix de fr. 8. 10 en II^e et de fr. 5. 35 en III^e classe, par nos receveurs aux voyageurs de Winterthour, Singen et Constance, ainsi que par les gares du Nord-Est de Schaffhouse, Dachsen, Marthalen et Andelfingen.

Winterthour, le 4 juin 1877. [1]

*Direction du chemin de fer
National Suisse.*

Mise au concours.

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs prénoms et le lieu de leur domicile et d'origine.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé lors de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi donneront les renseignements nécessaires.

1) **Chargeur** postal à Vevey. S'adresser, d'ici au 22 juin 1877, à la Direction des postes à Lausanne.

2) **Facteur** de lettres et messenger à St-Aubin (Neuchâtel). S'adresser, d'ici au 22 juin 1877, à la Direction des postes à Neuchâtel.

3) **Commis** de poste à Bâle. S'adresser, d'ici au 22 juin 1877, à la Direction des postes à Bâle.

- 4) **Chargeur** postal à Wintherthour. } S'adresser, d'ici au
22 juin 1877, à la Di-
5) **Buraliste** postal à Wipkingen (Zurich). } rection des postes à
Zurich.
- 6) **Facteur** de lettres à Lütisburg (St-Gall). S'adresser, d'ici au 22
juin 1877, à la Direction des postes à St-Gall.
- 7) **Télégraphiste** à Wipkingen. Traitement annuel fr. 200, plus la
provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 25 juin 1877, à l'Inspection
des télégraphes à Zurich.
- 8) **Facteur** au bureau des télégraphes à Berne. Traitement annuel
fr. 480, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 21 juin 1877,
au Chef du bureau des télégraphes à Berne.

- 1) **Commis** de poste à Vevey. S'adresser, d'ici au 15 juin 1877, à la
Direction des postes à Lausanne.
- 2) **Commis** de poste à Berne. S'adresser, d'ici au 15 juin 1877, à la
Direction des postes à Berne.
- 3) **Chef-facteur** de poste à Bâle. S'adresser, d'ici au 15 juin 1877, à
la Direction des postes à Bâle.
- 4) **Buraliste** postal à Bauma (Zurich). S'adresser, d'ici au 15 juin 1877.
à la Direction des postes à Zurich.
- 5) **Garçon** de bureau et chargeur postal à Wyl (St-Gall). S'adresser,
d'ici au 15 juin 1877, à la Direction des postes à St-Gall.
- 6) **Télégraphiste** à Bâle. Traitement annuel dans les limites de la
loi fédérale du 2 août 1873. S'adresser, d'ici au 19 juin 1877, à l'Inspection
des télégraphes à Olten.
- 7) **Télégraphiste** à Riesbach (Zurich). } Traitement annuel
fr. 200, plus la provi-
8) » à Hirslanden » } sion des dépêches. S'a-
dresser, d'ici au 14 juin
1877, à l'Inspection des
télégraphes à Zurich.
- 9) **Télégraphiste** à Bauma (Zurich). } Traitement annuel
fr. 200, plus la provi-
10) » » Rheinau » } sion des dépêches. S'a-
dresser, d'ici au 19 juin
1877, à l'Inspection des
télégraphes à Zurich.
- 11) **Facteur** au bureau des télégraphes à Neuchâtel. Traitement annuel
fr. 480, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 19 juin 1877,
au Chef du bureau des télégraphes à Neuchâtel.

Tableau des trains ayant circulé pendant le mois d'Avril 1877 sur les chemins de fer suisses et des retards qu'ils ont subis.

Etabli par le Département fédéral des Chemins de fer et du Commerce.

Annexe au n° 26, Feuille fédérale.

1. Désignation des lignes.	2. Longueur des lignes en exploitation.	3. Dont à double voie.	4. Total des trains expédiés.					9. Nombre total parcouru de		11. De ces derniers appartiennent aux trains ordinaires, directs, omnibus et mixtes.		13. Ce qui donne en moyenne pour un de ces trains.		15. Nombre des kilomètres d'essieux parcourus par chaque kilomètre exploité.	16. Retards à l'arrivée à la gare destinataire.										26. Total des retards.	27. Cause des retards.					32. Total des retards arrivés sur la ligne même.	33. Coïncidences manquées:		35. Nombre pour cent des trains directs de voyageurs et mixtes ayant subi des retards sur la ligne comparé au nombre total.	36. Au mois correspondant de l'année dernière la même proportion était de:	37. Nombre des kilomètres		39. Parcours moyen par heure de marche, y compris les arrêts.				
			4. Ordinaires.		4. Extraordinaires.			Kilomètres de trains.	Kilomètres d'essieux.	Kilomètres de trains.	Kilomètres d'essieux.	Kilomètres de trains.	Kilomètres d'essieux.		16. Trains directs et omnibus					16. Trains mixtes						Occasionnés par les retards des correspondances au départ.	Déraillements et rencontres.	Avaries survenues à la machine, ruptures d'essieux, échauffements, etc.	Pendant la marche et dans les stations.	Causes diverses.		par les trains directs et omnibus.	par les trains mixtes.			Nombre.	Pour cent.	Pour cent.	de trains	d'essieux	Train directs et omnibus.	Train mixtes.
			Trains express et omnibus.	Trains mixtes.	Trains de marchandises.	Trains express et omnibus.	Trains de marchandises.								avec des retards de 10-20 minutes.		avec des retards de plus de 20 min.			avec des retards de 15-30 minutes.		avec des retards de plus de 30 min.																				
			Kilomètres.	Trains.		Trains.			Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.		Kilomètres.	Nombre.	Retard moyen.	Nombre.	Retard moyen.	Retard le plus fort.	Nombre.	Retard moyen.	Nombre.	Retard moyen.		Retard le plus fort.	Nombre.	Retard moyen.	Nombre.	Retard moyen.		Retard le plus fort.	Nombre.			Pour cent.	Pour cent.	Kilomètres.	Kilomètres.			
				Min.	Min.	Min.	Min.	Min.																																		
Union Suisse ¹⁾	307	—	1,718	540	90	7	4	114,141	2,943,687	110,990	2,855,315	49	1,265	9,589	8	13	2	28	30	3	20	—	—	20	13	2	—	—	11	—	11	—	—	0,49	0,67	10,090	259,574	25,3	16,2			
Nord-Est Suisse ²⁾	518	76	3,382	1,396	543	1	39	231,463	6,692,826	196,365	4,740,557	41	992	12,921	23	13	5	38	65	14	20	—	—	29	42	3	2	—	37	—	39	2	—	0,82	0,44	5,035	121,553	28,1	18,4			
Tössthal	40	—	150	180	—	—	—	12,030	164,884	12,030	164,884	36	500	4,122	—	—	—	—	1	15	—	—	15	1	—	—	—	1	—	—	—	—	0,80	—	12,030	164,884	22,9	19,1				
National Suisse	75	—	480	180	54	1	4	26,206	461,600	24,330	392,814	37	595	6,155	14	15	4	62	165	1	17	—	—	17	19	2	—	1	16	—	17	6	—	2,58	1,58	1,431	23,107	28,7	19,3			
Central Suisse ³⁾	339	96	1,620	990	600	5	1	149,948	4,740,378	123,840	3,579,966	47	1,372	13,983	14	15	4	32	45	8	26	4	36	38	30	4	—	2	24	—	26	2	3	1	0,37	—	—	—	—	30	—	
Raccordement de Bâle	5	—	360	—	—	4	4	1,840	52,860	1,800	52,330	5	145	10,572	2	16	—	—	18	—	—	—	—	—	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30	—	
Emmenthal	24	—	150	150	—	3	—	5,343	69,224	5,280	68,150	18	227	2,884	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24,3	22		
Jura-Berne-Lucerne	323	—	1,860	510	150	10	106	91,580	1,945,574	85,770	1,720,904	36	726	6,023	55	13	6	27	38	6	17	—	—	20	67	24	—	—	43	—	43	—	2	1,21	1,27	1,995	40,021	22,8	15,1			
Suisse Occidentale ⁴⁾	650	48	1,710	1,320	630	4	262	233,057	6,719,949	188,970	4,462,439	62	1,473	10,338	53	14	15	44	109	35	20	12	75	274	115	9	3	3	100	—	106	2	25	3,30	4,69	1,783	42,099	26,4	17,3			
Brünig	9	—	210	—	—	—	82	1,768	19,832	1,440	16,360	7	78	2,204	8	13	—	—	15	—	—	—	—	—	8	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16,1	—	
Gothard	67	—	360	120	—	—	—	15,840	230,110	15,840	230,110	33	479	3,434	23	15	4	34	42	—	—	—	—	—	27	26	—	1	—	—	1	—	—	0,21	—	15,840	230,110	25,7	21,7			
Porrentruy-Delle	12	—	—	180	—	—	—	2,160	38,856	2,160	38,856	12	216	3,238	—	—	—	—	—	16	21	2	51	57	18	18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27	—	
Lausanne-Echallens	15	—	—	248	—	3	—	3,705	41,104	3,660	40,534	15	163	2,740	—	—	—	—	2	27	2	55	60	4	—	—	—	2	2	—	4	—	—	1,61	0,38	915	10,134	—	17,9			
Rorschach-Heiden	6	—	180	—	—	6	8	1,163	5,558	1,080	5,283	6	29	926	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7,8	—		
Appenzell	15	—	—	598	—	20	—	5,156	62,754	4,991	59,064	8	99	4,184	—	—	—	—	5	23	—	—	—	—	5	2	—	—	1	—	3	—	3	0,20	0,15	1,664	19,688	—	14,7			
Totaux et chiffres moyens.	2,405	220	12,180	6,412	2,067	64	510	895,400	24,189,196	778,546	18,427,616	42	991	10,058	200	14	40	39	165	91	21	20	62	274	351	100	7	9	235	—	251	12	33	1,23	1,33	3,102	73,417	26	17,6			
Au mois correspondant de l'année précédente	2,053	220	12,819	5,277	2,739	61	798	887,047	26,005,090	727,987	18,550,337	40	1,025	12,667	218	14	60	32	91	68	21	9	37	42	355	114	5	8	227	1	241	11	4	1,33	—	3,021	76,971	25,2	19,7			

¹⁾ y compris Wald-Rüti et la ligne du Toggenbourg.

²⁾ y compris les lignes du Betsberg, de Sulgen-Gossau et d'Effretikon-Hinwil.

³⁾ y compris la ligne argovienne du Sud, Wohlen-Breimgarten et la ligne du Gäu.

⁴⁾ y compris Jougne-Eclépens, Simplon, Bulle-Bomont et les lignes de la Broye.

^{*)} Par suite de ces déraillements, n'ont pu être exécutés: 2 trains, le 5, entre Hérissau et Winkelu. 4 » les 18 et 19, entre Hérissau et Urnäsch.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1877
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.06.1877
Date	
Data	
Seite	81-84
Page	
Pagina	
Ref. No	10 064 611

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.